



INSPIR'
ACTION
-
CONVENTION
ÉDUCATIVE
- VILLE DE
BORDEAUX

La convention éducative entre la ville de Bordeaux et l'Éducation nationale

-

Ville de Bordeaux

[Gironde, Nouvelle Aquitaine]

contexte de l'action

Afin de mener des actions au sein des écoles, la ville de Bordeaux et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de Gironde ont conclu une « convention éducative ». Celle-ci s'articule autour d'actions définies dans plusieurs domaines :

- La santé et la prévention ;
- La citoyenneté et la promotion des valeurs de la République ;
- L'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- L'éducation physique et sportive ;
- L'éducation artistique et culturelle ;
- L'éducation au numérique.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : Mairie de Bordeaux

Statut du projet : en cours de mise en œuvre

Échelle : établissements scolaires de la commune (écoles maternelles et élémentaires)

Thématiques traitées : accidents domestiques, premiers secours, santé environnementale

Public visé : enfant

Partenaires opérationnels : Union départementale des sapeurs-pompiers de Gironde (UDSP33), Croix Rouge, Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine

Partenaires financiers : aucun



INSPIR' ACTION

CONVENTION
ÉDUCATIVE
- VILLE DE
BORDEAUX

Gouvernance : la chargée de mission promotion de la santé de la ville travaille de concert avec chaque partenaire pour améliorer les actions chaque année en fonction des retours des enseignants (questionnaire de satisfaction à remplir à la fin de chaque action).

Coût de l'action : 19 700 € (budget total pour les trois actions)

Moyens affectés : une chargée de mission promotion de la santé coordonne les 3 actions (une mission parmi d'autres) / les écoles mettent à disposition des classes pour mener les actions.

objectifs de l'action

Les objectifs de ce partenariat reposent sur :

- La recherche d'une cohérence d'accès des élèves à l'offre éducative, au regard des programmes d'enseignement et des projets d'école ;
- La volonté d'une meilleure équité dans la répartition de cette offre, notamment en faveur des publics les plus en difficultés.

La prévention et l'éducation pour la santé font partie intégrante des missions de l'école qui, conjointement à l'action des parents, doivent permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'adopter des comportements favorables à leur santé.

description de l'action

Trois actions sont proposées aux écoles autour de la thématique santé/prévention :

- > Initiation aux gestes de premiers secours à destination des élèves de CM1/CM2, animée par les Sapeurs-Pompiers ;
- > Prévention des accidents domestiques, à destination des élèves de maternelles et de CP/CE1, animée par la Croix Rouge ;
- > Sensibilisation à l'empreinte écologique et la santé environnementale, à destination des élèves d'élémentaire, animée par le Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine.

Le choix de s'inscrire à ces actions est fait par chaque enseignant. Les actions sont suivies de la remise d'un diplôme aux enfants lors d'une cérémonie à la mairie.



résultats de l'action

L'ensemble des classes qui se sont inscrites en 2018-2019 et qui correspondaient au public cible ont bénéficié de l'action.

Premiers Secours

- > 85 classes inscrites, ce qui représente 2 181 élèves.
- > Enseignants satisfaits à 100 % sur le contenu de l'action proposée.
- > Impacts sur les enfants selon les enseignants : prise de conscience qu'ils peuvent être acteurs sur une situation d'urgence et apprentissage des gestes importants.

Accidents domestiques

- > 129 classes inscrites, ce qui représente 2 987 élèves.
- > Enseignants satisfaits à 71 % du contenu de l'action.
- > Impacts sur les enfants selon les enseignants : mise en lien avec les accidents réels au sein du milieu familial, verbalisation et partage d'expériences ; prise de conscience des dangers et rappel des règles de sécurité de base.

Empreinte écologique / Santé environnementale

- > 67 classes inscrites, ce qui représente 1 697 élèves.
- > Enseignants satisfaits à 100 % du contenu de l'action.
- > Impacts sur les enfants selon les enseignants : prise de conscience de leur responsabilité individuelle sur la planète, de leur rôle à jouer à une échelle individuelle et collective (milieu scolaire, familial) ; prise de conscience sur la limite des ressources naturelles.

perspectives

- > Du fait de l'arrivée de la chargée de mission promotion de la santé en septembre 2018, l'année scolaire 2018-2019 est une année de diagnostic (évaluer les besoins des écoles sur les différentes thématiques santé et en fonction, poursuivre les actions proposées ou les supprimer et en proposer de nouvelles sur les thématiques prioritaires).



INSPIR' ACTION

—
CONVENTION
ÉDUCATIVE
- VILLE DE
BORDEAUX

conseils pour reproduire ce projet

- > Incrire les actions dans les programmes scolaires et dans le projet d'école des enseignants qui s'inscrivent à l'action
- > Réaliser un diagnostic de territoire pour bien cibler les besoins et attentes des enseignants et des élèves
- > Désigner un pilote pour articuler les interventions des professionnels

repères sur le territoire

Territoire : la ville de Bordeaux compte 250 000 habitants, dont 10 % vit dans l'un des six quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Contrat de ville : Bordeaux métropole (http://www.bordeaux-metropole.fr/content/download/11313/94849/version/2/file/convention_cadre_du_contrat_de_ville_de_la_metropole_bordelaise_2015-2020_web.pdf)

Démarche territoriale de santé : un ASV couvre les quartiers prioritaires depuis 2008 ; un CLS a été signé en 2013.

contact référent

Noémie Bossard

Chargée de mission Promotion de la santé

Mairie de Bordeaux

n.bossard@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 24 30

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 13.03.2019